



## FIDUCIAL

www.fiducial.fr

### Comptabilité, Fiscalité, Social

Accompagnement à la création d'entreprise  
Spécialiste HCR - Spécialiste Bâtiment  
Entreprises en difficultés

Vos agences

<b>AX-LES-THERMES</b> 05 61 96 57 75	<b>FOIX</b> 05 61 65 55 74	<b>PAMIER</b> 05 61 60 51 22
	<b>MAZÈRES</b> 05 61 67 56 71	<b>SAINT-GIRONS</b> 05 61 66 08 67

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte reçu par Maître Céline POURRE-LANAU, notaire à PAMIER, le 30 mars 2023, il a été constitué une société civile immobilière : **Dénomination : SCI CAMB**. Siège social : LES PUJOLS (09100), 18 chemin du Py d'en bas. Objet : Acquisition, construction, location, gestion de tous immeubles. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS. Capital : 100,00 Euros. *Gérant* : Monsieur Alexandre BOUETTE demeurant à LES PUJOLS (09100), 18 Chemin du Py d'en Bas. La société sera immatriculée au RCS de FOIX.

1423-01/406 Pour avis  
Maître Céline POURRE-LANAU.

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte reçu par Maître Céline POURRE LANAU, notaire à PAMIER, le 30 mars 2023, il a été constitué une société civile immobilière : **Dénomination : SCI ALPAR**. Siège social : LES PUJOLS (09100) 18 Chemin du Py d'en bas. Objet : Acquisition, construction, location, gestion de tous immeubles. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS. Capital : 100,00 Euros. *Gérant* : Monsieur Alexandre BOUETTE, demeurant à LES PUJOLS (09100), 18 Chemin du Py d'en bas. La société sera immatriculée au RCS de FOIX.

1423-01/407 Pour avis  
Maître Céline POURRE-LANAU.

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte reçu par Maître Céline POURRE LANAU, notaire à PAMIER, le 30 mars 2023, il a été constitué une société civile immobilière : **Dénomination : SCI SAMARA**. Siège social : LES PUJOLS (09100) 18 Chemin du Py d'en bas. Objet : Acquisition, construction, location, gestion de tous immeubles. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS. Capital : 100,00 Euros. *Gérant* : Monsieur Alexandre BOUETTE, demeurant à LES PUJOLS (09100) 18 Chemin du Py d'en bas. La société sera immatriculée au RCS de FOIX.

1423-01/408 Pour avis  
Maître Céline POURRE-LANAU.

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte reçu par Maître Céline POURRE LANAU, notaire à PAMIER, le 30 mars 2023, il a été constitué une société civile immobilière : **Dénomination : SCI JAHNO**. Siège social : LES PUJOLS (09100), 18 Chemin du Py d'en bas. Objet : Acquisition, construction, location, gestion de tous immeubles. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS. Capital : 100,00 Euros. *Gérant* : Monsieur Alexandre BOUETTE, demeurant à LES PUJOLS (09100) 18 Chemin du Py d'en bas. La société sera immatriculée au RCS de FOIX.

1423-01/409 Pour avis  
Maître Céline POURRE-LANAU

## AVIS DE MODIFICATION

**SCEA REALDON**. Capital de 34.500,00 euros. Siège social : Lieudit Cazaublingué 09210 LEZAT SUR LEZE. RCS FOIX 880 854 914. L'assemblée générale extraordinaire en date du 31 mars 2023, a pris acte de la démission de Monsieur Joseph REALDON de ses fonctions de gérant et a nommé Monsieur Jérôme REALDON, demeurant 136 Chemin de la Pétingue 31330 LARRA, en qualité de gérant à compter du 31 mars 2023 pour une durée illimitée.

1423-01/410 Pour avis et mention le gérant.

Suivant acte sous seing privé du 1er avril 2023, a été constitué le **GROUPEMENT AGRICOLE D'EXPLOITATION EN COMMUN CAZALÉ**, dont le siège social est à 67 route de Castillon 09200 MOULIS. Le Groupement a été agréé le 31 mars 2023. Immatriculation au R.C.S du Tribunal de commerce de FOIX.

1423-01/411

## TOUT POUR LA MAISON

**Société à Responsabilité Limitée en liquidation au capital de 5 000 euros**  
Siège social : 2 Rue de la Salle, 09320 MASSAT  
Siège de la liquidation : Castouleres, 09320 BOUSSENAC  
531 837 714 RCS FOIX

Aux termes d'un acte des décisions unanimes des associés en date à MASSAT (09) du 28/02/2023, les associés ont approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé M. Gérard, Claude, Michel SUSIGAN, demeurant Castouleres, 09320 BOUSSENAC, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et prononcé la clôture de la liquidation à compter du 28/02/2023. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de FOIX (09), en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la société sera radiée dudit registre.

1423-00/414 Pour avis, le Liquidateur.

**THEMIS CONSEILS**  
YOUSOUPOV - MANTOVANI - LEFEVRE - JELADE - FONTAN  
Société d'Avocats,  
6 Rue de la République  
11000 CARCASSONNE

## CONSTRUCTIONS MECANIKES BADIMON C.M.B.

**Société par Actions Simplifiée au capital de 24.060 euros**  
Siège social : 81 rue Jacquard  
09300 LAVELANET  
RCS FOIX 319 440 236

Aux termes des délibérations de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 07 mars 2023, statuant en application de l'article L225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y a pas lieu à dissolution de la Société. Mention sera faite au RCS de FOIX.

1423-00/415 Pour avis.

**SCP Didier SEGUY, Béatrice BOURNAZEAU et Marie-Laurence LEGUES**  
Notaires Associés - 30 av. Aristide Bergès  
09200 SAINT-GIRONS

## AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL DELAI D'OPPOSITION

Articles 1007 du Code Civil  
Article 1378 - Code de procédure civile  
Loi n° 2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testaments olographes en date du 05/05/2018 et 24/03/2019, M. André Pierre Marcel PINA, né à ORAN (Algérie), le 14/03/1942, demeurant à LESCURE (09420), Lieudit Saint-Jean, a consenti un legs universel. Suite à son décès le 06/02/2023 à LESCURE (09420), ces testaments ont fait l'objet d'un dépôt aux termes du PV d'ouverture et de description de testament reçu par Me Béatrice BOURNAZEAU, notaire associé à SAINT GIRONS (09200), le 17/03/2023, desquels il résulte que le légataire remplit les conditions de saisine. Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du Notaire soussigné, chargé du règlement de la succession dans le mois suivant la réception par le greffe du TJ de FOIX (09000) de l'expédition du PV d'ouverture du testament, et copie du testament, soit à partir du 24/03/2023. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

1423-01/416 Pour avis : Me LEGUES

## AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution de la SARL dont la dénomination est : **LES TOURTES**. Siège : 4 rue de Méras les Aybrams 09120 CRAMPAGNA. Objet : La location meublée et la gestion de tous biens immobiliers et mobiliers ; L'acquisition de tous immeubles et biens immobiliers ; L'administration et la gestion sous toutes ses formes et en particulier la location en meublé ; L'acquisition de meubles, équipements et aménagements destinés à équiper les biens. Capital : 600 euros. Durée : 99 ans. *Gérance* : Tourtoulou Thierry - Tourtoulou Claudine 4 rue de Méras les Aybrams 09120 CRAMPAGNA. Immatriculation : la société sera immatriculée au Registre du Commerce tenu au Greffe du tribunal de Commerce de FOIX.

1423-01/417

## AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes : **Dénomination : LANDOURA**. Forme : Société à responsabilité limitée. Capital : 10000 euros. Siège social : 2 Impasse des Bouleaux 09100 LES PUJOLS. Objet : Activités agricoles, achat revente de produits alimentaires, agrofournitures, production d'énergies renouvelables, prestations de service de travaux agricoles. Durée : 99 années. *Gérance* : SOTTANA Jérôme demeurant 2 Impasse des Bouleaux, 09100 Les Pujols. Immatriculation : au RCS de FOIX.

1423-01/422 Pour avis,

## Une présence en Ariège

<b>AX-LES-THERMES</b> 05 61 96 57 75	<b>FOIX</b> 05 61 65 55 74	<b>PAMIER</b> 05 61 60 51 22
	<b>MAZÈRES</b> 05 61 67 56 71	<b>SAINT-GIRONS</b> 05 61 66 08 67



8-10 rue d'Albret 09000 FOIX

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée à FOIX du 29.03.2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme : Société par actions simplifiée. **Dénomination : HELISA**. Siège : Zone Industrielle Fournié 09400 TARASCON SUR ARIEGE. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés. Capital : 10 000 euros. Objet : Réparation de gros matériels électriques - Construction, vente, réparation et installation d'appareils électriques, électroniques, hydrauliques, mécaniques ou pneumatiques - Etude et réalisation de machines à commandes électriques ou électroniques - Construction et installation d'ensembles électriques - Maintenance et exploitation d'unités de production d'énergie dont centrales hydroélectriques, centrales photovoltaïques ou tout autre installation de production d'énergie - Bureau d'Études - Organisation de formation à tous publics sur les activités précitées. La participation de la Société par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle ou industrielle concernant ces activités. Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre. Agrément : Les cessions d'actions à un tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés, le cas échéant. *Président* : SAS MVE au capital de 6 720 080 euros dont le siège social est à FOIX (09000) 64 Bis Chemin de la Graousse immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 794 553 677 RCS FOIX représentée par son Président Martial ESTEBE. La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de FOIX.

1423-01/419 Pour avis Le Président

## AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé en date du 01/04/2023 a été constitué le Groupement agricole d'exploitation en commun agréé **KIWI**. Date d'agrément : 10/03/2023. Siège social : Serre de Moureuou 09420 ESPLAS DE SEROU. Immatriculation au R.C.S. du tribunal de commerce de Foix.

1423-01/424



### CHEZ DINE ET LO

Société coopérative ouvrière de production à responsabilité limitée au capital de 4.000 euros  
Siège : 8 Rue Du Pousadou 09310 ALBIES 879 916 948 RCS de FOIX

Par décision de l'AGE du 31/12/2022, il a été décidé d'approuver les comptes de liquidation, donné au liquidateur Mme LEMAIRE Sandrine 8 rue du pousadou 09310 ALBIES, quitus de sa gestion et décharge de son mandat et constaté la clôture de liquidation au 25/03/2023. Radiation au RCS de FOIX.  
1423-01/412

### ENVOI EN POSSESSION

en l'absence d'héritiers réservataires  
Article 1378-1 du Code de procédure civile

Par testament olographe, en date à TOULOUSE (Haute-Garonne), du 31 mars 2009, Madame Louise Marie Marguerite ELIAU-TOUT-BARRES, veuve de Monsieur Alfred SOLA, en son vivant retraitée, ayant demeuré à TOULOUSE (31300), 30, boulevard Jean Bruhnes - Bâtiment 3 Résidence Le Parc des Fontaines, née à BORDEAUX (33000), le 6 août 1939, a institué un légataire universel. Les oppositions pourront être formées auprès du Notaire chargé du règlement de la succession : Maître Johanna RIEUX-DA SILVA, notaire à FOIX (09000) 2 boulevard Alsace Lorraine.  
1423-01/420 Pour avis

### AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé en date du 01/04/2023 a été constitué le Groupement agricole d'exploitation en commun agréé DU FAR. Date d'agrément : 09/12/2022. Siège social : 11 rue des Isards 09220 AUZAT. Immatriculation au R.C.S. du tribunal de commerce de Foix.  
1423-01/426

### ENVOI EN POSSESSION

en l'absence d'héritiers réservataires  
Article 1378-1 du Code de procédure civile

Par testament olographe déposé le 29 mars 2023 au rang des minutes de Maître Jean CATHALA, dont la copie authentique a été reçue par le Greffe du Tribunal Judiciaire de FOIX. Monsieur Fernand Firmin Pierre ROUZAUD, en son vivant retraité, demeurant à MIREPOIX (09500) 22 rue Monseigneur de Cambon mais domicilié à DUN (09600) Hameau de Cazal, divorcé de Madame Pauline FURGEAUD, né à PAMBERS (09100) le 6/03/1931, décédé à SAINT-JEAN-DE-VERGES (09000), Chemin de Barrau, le 12/02/2023. A institué deux légataires généraux et universels. Les oppositions pourront être formées auprès du Notaire chargé du règlement de la succession : Maître Jean CATHALA, 23 Cours du Docteur Chabaud, BP 50116, 09500 MIREPOIX.  
1423-01/418 Pour avis.

### AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé en date du 01/04/2023 a été constitué le Groupement agricole d'exploitation en commun agréé DE LA PRADOTE. Date d'agrément : 10/03/2023. Siège social : Le Mandrou 09000 SERRES SUR ARGET. Immatriculation au R.C.S. du tribunal de commerce de Foix.  
1423-01/425

Rectificatif à l'annonce parue dans La Gazette Ariégeoise, n°12 du 24 mars 2023, concernant la société BUN'S, Route Nationale 20 Camping Le Malazeou 09110 AX-LES-THERMES, au capital de 2000 euros, SIREN 914 250 584, RCS FOIX, il fallait lire : à compter du 13 avril 2023 pour la date d'effet en lieu et place du 15 mars 2023.  
1423-01/428

### GAEC CENTRE DU SOULARAC

Au capital de 50.000 euros  
Siège social : Coufet 09500 ROUMENGOUX RCS Foix 792 633 133

Suivant décision collective des associés en date du 01/04/2023 le capital a été réduit de 47.000 euros pour être ramené à 3.000 euros. L'article 6 des statuts a été modifié en conséquence. Ancienne mention : Capital : 50.000 euros. Nouvelle mention : Capital : 3.000 euros. Mention en sera faite au RCS de FOIX.  
1423-01/427 Pour avis, La Gérance

### NATURE EAU KAYAK

Entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée au capital de 3 000 euros  
Siège social : Lieu-dit sarradel - 09600 DUN 921 784 377 RCS FOIX

Aux termes d'une décision en date du 01/01/2023, l'associée unique a décidé d'étendre l'objet social de la société aux activités suivantes et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts : - La location de canoës-kayaks et du matériel lié à cette activité. - L'encadrement des activités de pleine nature que le personnel ou les sous-traitants sont autorisés à encadrer via leurs diplômes et carte professionnelle (canoë-kayak, tir à l'arc, grimpe d'arbre, escalade, vtt, course d'orientation, géocaching, découverte de l'environnement, voile, randonnée pédestre, marche nordique, raid multi-activités, trail, course à pied...). - La vente de produits fabriqués et achetés par l'entreprise ayant un lien avec la pratique des activités proposées. - La vente de boissons et nourriture sur place et à emporter. - L'organisation d'événements ou manifestations culturelles, sportives éducatives ou populaires. L'activité principale devient la location de kayak et l'encadrement d'activités de pleine nature.  
1423-01/429 Pour avis, La Gérance

### SCI DES PALMIERS

Société civile au capital de 1 000 euros  
Siège social : 14 rue du Pujol 09200 ST GIRONS

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à ST GIRONS du 3 avril 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : Société civile immobilière. Dénomination sociale : SCI DES PALMIERS. Siège social : 14 rue du Pujol, 09200 ST GIRONS. Objet social : L'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers. Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés. Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire. Gérance : Monsieur Madani OMANI, né le 14 août 1966 à Baghli, demeurant 14 rue du Pujol, 09200 ST GIRONS. Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas, donné par les associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales. Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de FOIX.  
1423-01/436 Pour avis, La Gérance

### AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte ASSP en date du 01/04/2023, il a été constitué un GAEC ayant les caractéristiques suivantes : Dénomination : GAEC FERME D'EYCHENAT. Objet : Agroécologie paysanne. Siège social : Eychenat, 09420 ESPLAS DE SEROU. Capital : 12 000 euros. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS FOIX. Co-gérance : BARROUILLET Célia, Eychenat, 09420 ESPLAS DE SEROU et DESCAMPS Clément, Eychenat, 09420 ESPLAS DE SEROU.  
1423-01/443

### GAEC DE LUJAT

Groupement Agricole d'Exploitation en Commun au capital de 1 500 euros  
Siège social : Lieudit «Place du Roussel» 09310 ASTON 909 632 135 RCS de FOIX

Par décision de l'assemblée Générale Extraordinaire du 01/03/2023, il a été pris acte de la démission du Co-Gérant M. David RODRIGUES, associé retrayant, né le 17 Septembre 1973 à BORDEAUX (33), exploitant agricole, domicilié à Les Gesquis 09310 ASTON. Modification au RCS de FOIX.  
1423-01/444 Bon pour publication LAPEYRE Bruno

### EARL LES FAGETTES

Société civile au capital de 10 000 euros  
Siège social : Les Fagettes 09100 UNZENT

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 01 Avril 2023, il a été constitué une EARL à associé unique dont les caractéristiques suivent : Dénomination sociale : Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée LES FAGETTES. Forme : EARL à associé unique, société régie par les dispositions des articles L.324-1 et suivants du code rural. Capital de 10.000 euros divisé en 1000 parts de 10 euros chacune. Siège social : Les Fagettes 09100 UNZENT. Objet : la société a pour objet l'exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L.311-1 du Code rural et de la pêche maritime. Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au Registre du commerce et des sociétés. Apports en numéraire 10.000 Euros. M. SEJOURNE Alexis, demeurant LAPEGUE 09700 ESPLAS, associé unique, est le gérant. La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés tenu au greffe du tribunal de commerce de FOIX.  
1423-01/451 Pour avis et mention, Le Gérant

# RENAULT KANGOO VAN E-TECH 100% ELECTRIQUE

**340€** à partir de ht/mois<sup>(1)</sup>  
1<sup>er</sup> loyer majoré de 5606€ ht  
4000€ de bonus écologique déduits  
crédit-bail maintenance sur 60 mois/60 000 km  
5 ans d'assistance<sup>(2)</sup>, garantie et entretien inclus<sup>(1)</sup>

la meilleure autonomie de sa catégorie<sup>(3)</sup>

modèle présenté : kangoo van e-tech grand confort 11 kw avec enjoliveurs flexwheel 16" à **356€** ht/mois, 1<sup>er</sup> loyer majoré de 5937€ ht, bonus écologique de 4000€ déduit, aux mêmes conditions.  
(1) ex. : crédit-bail maintenance pour kangoo van e-tech grand confort 11 kw au prix remisé de 31956€ ht, soit une remise de 1644€ ht par rapport au prix tarif conseillé n° 2221 du 01/02/23 de 33 600€ ht, 1<sup>er</sup> loyer + 59 loyers de 339,90€ ht comprenant garantie et entretien pour 60 mois/60 000 km, l'assistance au véhicule et aux personnes, selon barème et conditions contractuelles à disposition dans le réseau, en fin de contrat, option d'achat finale de 10 983€ ht ou reprise véhicule par concessionnaire pour ce montant diminué des frais de remise en état standard et des km supp. le montant de la reprise servira à solder votre crédit-bail, coût total en cas d'acquisition de 40 643,22€ ht, sous réserve d'acceptation par diac, agissant sous la marque commerciale mobilize financial services, sa au capital de 415 000 500€ - établissement de crédit - siège social : 14 av. du pavé neuf 93168 noisy-le-grand cedex - siren 702 002 221 ras bobigny - n° orias : 07 004 965 - www.orias.fr (2) assistance souscritte par diac auprès d'ava assistance france assurances, sa au capital de 24 099 560,20€, entreprise d'assurance régie par le code des assurances, siren 451 392 724 ras nanterre - 6 rue andré gide 92320 châtillon, dont les opérations sont soumises au contrôle de l'autorité de contrôle prudentiel et de résolution sise 4 pl. de budapest - cs 92459 - 75436 paris cedex 09, offre non cumulable réservée aux artisans, commerçants, sociétés (hors leurs administrateurs, clients sous protocoles), du 1<sup>er</sup> au 30/04/23 dans les points de vente participants. (3) selon étude interne/catégorie fourgonnettes électriques/marché FR/03/23, autonomie jusqu'à 300 km selon version en cycle mixte wltp, données wltp : consommations min/max (wh/km) : 172/191, émissions co<sub>2</sub> (g/km) : 0 lors du roulage, hors pièces d'usure. © m. troutmann

assemblé en France dans notre manufacture de Maubeuge

les jours Pro+  
3-12 avril

professionnels.renault.fr



## HOLDING JEROME DEVELOPPEMENT

Société par actions simplifiée  
au capital de 5 000 euros  
Siège social : 29K rue du 8 mai,  
09100 LA TOUR DU CRIEU

### Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à LA TOUR DU CRIEU du 03 avril 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :  
Forme : Société par actions simplifiée.  
**Dénomination : HOLDING JEROME DEVELOPPEMENT.** Siège : 29K rue du 8 mai, 09100 LA TOUR DU CRIEU. Durée : quatre vingt dix neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés. Capital : 5 000 euros. Objet : - La souscription et la gestion de participations financières directes ou indirectes dans toutes sociétés de toutes formes par voie d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou de droits sociaux, fusion, absorption, ou par toutes autres modalités ; la cession de ces participations financières ; - La gestion administrative et financière des sociétés filiales, la réalisation de toutes prestations de services, de conseil et d'assistance ainsi que toute opération de trésorerie au profit des filiales dans les domaines administratif, financier, commercial, du marketing et du management. Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre. Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. **Président** : Monsieur DEL POZO Jérôme, demeurant 270 Chemin de l'Horto, 31550 CINTEGABELLE. La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de FOIX.

1423-01n/439 Pour avis. Le Président

## ZERVOS - CAPPELLA

Société par actions simplifiée  
RCS FOIX : 814 496 303  
Au capital de 50 010 euros  
en cours d'augmentation

Siège social : 1, rue du Marronnier  
Lieu-dit Languit - 09100 ARVIGNA

Par décision de l'AGM en date du 15 mars 2023, l'assemblée générale a décidé d'augmenter le capital de la société par incorporation des réserves et de le porter à la somme de 138.560 euros (cent trente-huit mille cinq cent soixante euros). L'article 4 des statuts a été modifié, en conséquence. Le dépôt légal sera effectué au registre du commerce et des sociétés de Foix.

1423-01/442 Pour avis et mention

## S.A.S. LA MAISON LACUBE

Capital social : 46 200 euros  
3 Place des platanes 09310 LES CABANNES  
RCS FOIX : 532 705 217

### Avis de démissions du directeur général et du directeur général délégué

L'assemblée générale ordinaire réunie en date du 1er avril 2023 a pris acte du désir, manifesté, d'une part, de Mme Marie-Claude, Chantal DESCAMPS née le 19/09/1964 à DOUAI (59), domiciliée à Le Village 09310 ASTON, de démissionner de sa fonction de directeur général et d'autre part, de Madame Magali, Djemaa LACUBE née BOUGUERBA le 19/05/1965 à MONTPELLIER domiciliée à 17 Chemin d'Endoumens 09310 VERDUN de démissionner de sa fonction de directeur général délégué. Mention au RCS de FOIX.

1423-01/445 Pour avis. Le président

## SAS PYRENEES MIXO POMPE

SAS au capital de 9.000 euros  
Siège social : Lieu-dit Las Garrigues  
09000 L'HERM  
RCS FOIX 947 962 957

Lors de l'AGE en date du 26 février 2023 il a été pris acte de la démission de son poste de Directeur général de Marion RICCIARDI demeurant Las Garrigues 09000 L'HERM. Mention sera faite au RCS de Foix.

1423-01/440 Pour avis,

## AVIS DE TRANSFORMATION

**Dénomination : Village de Pourgues.** Sigle : VDP. Forme juridique : association loi 1901. Siège social : lieu-dit Pourgues, 09130 LE FOSSAT. Numéro registre du commerce et des sociétés (RCS) : 840 880 215. Objet : réaliser des actions sociales, touristiques, culturelles, éducatives et environnementales, en France et partout dans le monde, en conformité avec les valeurs de VDP. Durée de la société : illimitée. Présidente : Mme Marjorie Bautista.

Par assemblée générale extraordinaire en date du 3/4/2023, il a été décidé à l'unanimité de transformer l'association loi 1901 dénommée Village de Pourgues, en une SCIC SAS à conseil d'administration, à capital variable, régie par la loi 47-1775 du 10 septembre 1947, sans création d'un être moral nouveau. Cette décision prend effet à compter du 3/4/2023. La dénomination de la société devient : Écovillage de Pourgues. Capital social : 14.000 euros. Capital social minimum : 3.500 euros. Son objet devient : gérer un lieu d'activités pluridisciplinaire, d'utilité sociale et solidaire dédié à l'accueil et la formation du grand public. La durée de la société devient : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Foix. Son président devient : M. Guillaume Couarraze. L'adresse de son siège social (lieu-dit Pourgues, 09130 Le Fossat) son SIRET (840 880 215 00016) et la date de clôture de l'exercice (31 décembre) demeurent inchangés. Les statuts de la société ont été modifiés en conséquence.

Modification sera faite au registre du commerce et des sociétés de Foix.

1423-01/446

## SELAS Maïr BENDAYAN

Société d'Avocats  
8 Rue Reyer - 31200 TOULOUSE

## ACTUA CONCEPT

Société par actions simplifiée en liquidation au capital de 480 000 euros  
Siège social : ZI de Lorp - Sentaraille - 09190 SAINT LIZIER  
Siège de liquidation : 1300 Route des Pyrénées - 31220 LESCUNS  
RCS FOIX 340 282 706

Aux termes d'une délibération en date du 31 mars 2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter 31 mars 2023 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite Assemblée. Elle a nommé comme liquidateur M. Albert TOURNAN, demeurant 1300 Route des Pyrénées, 31220 LESCUNS, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé : 1300 Route des Pyrénées - 31220 LESCUNS. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de FOIX, en annexe au RCS.

1423-01n/447

## Van4life

Société à responsabilité limitée  
au capital de 6 000 euros  
Siège social : 50 Rue de la Lane d'Antichan  
09190 LORP SENTARAILLE

### Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à LORP SENTARAILLE du 03 avril 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :  
Forme sociale : Société à responsabilité limitée. **Dénomination sociale : Van4life.** Siège social : 50 Rue de la Lane d'Antichan, 09190 LORP SENTARAILLE. Objet social : La location (sans chauffeur), l'achat, et la revente de véhicules de transport de moins de dix personnes de type minibus ainsi que des véhicules aménagés de loisirs de types Campervan aux particuliers, associations et entreprises. Le nettoyage et l'entretien des véhicules. Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés. Capital social : 6 000 euros. **Gérance** : Monsieur Laurent BRIOLE demeurant 50 Rue de la Lane d'Antichan 09190 LORP SENTARAILLE. Monsieur Flavien LLEDO demeurant 50 Rue de la Lane d'Antichan 09190 LORP SENTARAILLE. Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de FOIX.

1423-01n/438 Pour avis, La Gérance

Aux termes d'un acte reçu par Maître Ugo RASTRELLI, en date du 31 mars 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :  
Forme : SCI - **Dénomination : ALIZOMIFLO** - Siège social : SAINT-GIRONS (09200), 8 avenue de la Résistance - Objet : La propriété, l'acquisition, la mise en valeur et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles et droits immobiliers détenus ; La jouissance privative par ses associés des immeubles propriétés de la société ; la prise de participation dans toutes les sociétés ; la propriété et la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières, droits sociaux ou tous autres titres détenus ; la vente de ces mêmes biens sans être considérée comme un acte de commerce et sans porter atteinte au caractère civil de la société. La souscription d'emprunt auprès de tout établissement bancaire nécessaire à la réalisation de cet objet et la prise de toutes garanties y afférentes. - Durée : 99 ans - Capital : 200,00 euros - **Gérants** : M. Florian VIGNE, demeurant à SAINT-GIRONS (09200), 8, avenue de la Résistance et Mme Emilie VIGNE, née LES-PINE, demeurant à SAINT-GIRONS (09200), 8, avenue de la Résistance. Cession des parts libre entre associés ; toutes autres cessions à titre gratuit ou onéreux sont soumises à l'agrément préalable et unanime des associés. Immatriculation au RCS de Foix.

1423-01/441

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 10 mars 2023, il a été constitué une société par actions simplifiée ayant pour : **Dénomination : TRANSPORTS DE CORPS.** Sigle : TC. Siège social : 3 ter rue de l'abbaye 09210 LÉZAT-SUR-LÈZE. Durée : 99 ans. Capital : 2.000 euros. Objet : Site internet dédié aux différents acteurs du funéraire comme, les pouvoirs publics, les pompes funèbres, les transporteurs funéraires ou tout autre organisme utilisant des services funéraires. **Président** : Bertrand BRUNA demeurant La Caze 24370 ORLIAGUET. Actions et droits de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque action donne droit à une voix. Agrément : Les cessions d'actions, y compris entre associés sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés disposant de la majorité des deux tiers des voix des associés disposant du droit de vote. La société sera immatriculée au RCS de Foix.

1423-01/448



SCP BABY - VILLANOU - BERTRAND - AMANN - PADILLA - ROUCH - AMALRIC - AMALRIC-TOUITOU, Notaires associés

## AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Paul AMANN, Notaire Associé de SCP NOTAIRES D'OC sise à PAMIERS, 9 Chemin des Ménestrels, le 24 mars 2023, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :  
Objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question. **Dénomination : MAG-NAN-AIME MARTIN.** Siège : MAZERES (09270), Sermet. Durée : 99 années. Capital social : un million d'euros (1.000.000,00 eur) constitué par des apports en nature de biens immobiliers. Cessions de parts : quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés. L'exercice social commence le 1er janvier et finit le 31 décembre de chaque année. **Premiers gérants** : Monsieur André BOYER demeurant à NICE (06200) 29 bis Boulevard de Cambrai et Madame Mireille BOYER épouse JAY demeurant à MAZERES (09270) Sermet. Immatriculation : RCS de FOIX.

1423-01/437 Pour avis. Le notaire.

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en la forme électronique en date à LE PEYRAT (09) du 04/04/2023, il a été formé un Groupement Agricole d'Exploitation en Commun (G.A.E.C.), société civile de personnes, régi notamment par les articles L.323-1 et suivants du Code rural et de la pêche maritime et 1832 et suivants du Code civil, présentant les caractéristiques suivantes : **Dénomination : LA FERME DU VIF.** Agrément : Le G.A.E.C. a été agréé par le Préfet de l'Ariège (09) suivant décision définitive en date du 31/03/2023, sous le n° 09 23 009. Siège : 5 Chemin de la Plaine, 09600 LE PEYRAT. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation du Groupement au RCS de FOIX (09). Objet : Exploitation et gestion de biens agricoles. Capital : 57.040,00 euros, constitué seulement au moyen de l'apport en nature de biens mobiliers corporels indivis. **Gérance** : Mme Solène, Estelle, Marion VIGNAL et M. Charles JULIEN usage JULIEN-PANNIER, demeurant ensemble 11 Rue des Ateliers, 09600 LE PEYRAT, nommés pour une durée illimitée. Cession de parts : Libre entre associés lorsque le G.A.E.C. comprend deux associés. Dans tous les autres cas, toute cession, même entre associés, est subordonnée à l'accord unanime des autres associés.

1423-00/449 Pour avis, La Gérance

## AVIS DE TRANSFORMATION

**SCEA CHEZ JUDITH.** Capital social 5.000,00 euros. Siège Social : Lieu-dit Artigues 09320 BOUSSENAC. RCS FOIX 922 168 257. L'assemblée générale extraordinaire du 30 mars 2023 a décidé la transformation de ladite société en Groupement Agricole d'Exploitation en Commun dénommé "CHEZ JUDITH", agréé par la Préfète de l'Ariège le 10 mars 2023, sous le numéro 09 23 006, dont le siège social est fixé à Artigues 09320 BOUSSENAC. Les statuts ont été corrélativement modifiés.

1423-01/452 Pour avis, La Gérance



44 rue Delcassé - 09000 FOIX

## OVALIE IMMOBILIER

Société à responsabilité limitée  
au capital de 6 000 euros  
Siège social : 32 rue de la République  
09400 TARASCON SUR ARIEGE  
529 976 607 RCS FOIX

Aux termes d'une délibération en date du 12 janvier 2023, l'assemblée générale extraordinaire des associés a décidé qu'il n'y avait pas lieu de dissoudre la société sus-désignée, en application de l'article L.223-42 du Code de commerce.

1423-01/450

## PROJET DE FUSION ENTRE

### CABINET HUBERT

Société à Responsabilité Limitée  
au capital de 7 500 euros  
Siège social : Lieu-dit Mouchet  
09100 PAMIERS  
753 619 445 RCS FOIX

### ET

### SECAR

Société par actions simplifiée  
au capital de 7 774,89 euros  
Siège social : Rue Victor Hugo 09000 FOIX  
317 980 225 RCS FOIX

### Avis de projet de fusion

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à FOIX du 6 mars 2023, la société CABINET HUBERT, société à responsabilité limitée au capital de 7.500 euros, dont le siège social est Lieu-dit Mouchet, 09100 PAMIERS, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 753 619 445 RCS FOIX, et la société SECAR, société par actions simplifiée au capital de 7.774,89 euros, dont le siège social est Rue Victor Hugo 09000 FOIX, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 317 980 225 RCS FOIX, ont établi le projet de leur fusion par voie d'absorption de la société CABINET HUBERT par la société SECAR.

La société CABINET HUBERT ferait apport à la société SECAR de la totalité de son actif, soit 625.316 euros, à charge de la totalité de son passif, soit 283.551 euros. La valeur nette des apports s'éleverait à 341.766 euros.

La société SECAR détenant la totalité des 75 parts composant le capital social de la société CABINET HUBERT, il ne sera procédé à aucune augmentation de capital et aucun rapport d'échange n'a été déterminé.

Il résulterait de l'annulation des actions de CABINET HUBERT détenues par SECAR un boni de fusion de 334.266 euros. La fusion prendrait effet rétroactivement au 1er octobre 2022, d'un point de vue comptable et fiscal. Toutes les opérations actives et passives, effectuées par la société CABINET HUBERT depuis le 1er octobre 2022 jusqu'au jour de réalisation définitive de la fusion seraient prises en charge par la société SECAR. La fusion sera réalisée le 30 avril 2023. La société CABINET HUBERT sera dissoute de plein droit sans liquidation, à la date de réalisation définitive de la fusion.

Conformément à l'article L. 236-6 du Code de commerce, le projet de fusion a été déposé au greffe du Tribunal de commerce de FOIX au nom des deux sociétés le 23 mars 2023. Les créanciers de la société absorbante, ainsi que ceux de la société absorbée dont les créances sont antérieures au présent avis, pourront faire opposition à la présente fusion dans les conditions prévues aux articles L. 236-14 et R. 236-8 du Code de commerce, soit trente jours à compter de la présente publication, devant le Tribunal de commerce compétent.

1423-01/453 Pour avis

vos annonces légales par mail : [ajlgazette.arigeoise@wanadoo.fr](mailto:ajlgazette.arigeoise@wanadoo.fr)



## PROJET DE FUSION ENTRE

### CABINET JEANNEY

Société à Responsabilité Limitée  
au capital de 7 500 euros  
Siège social : Lieu-dit Mouchet  
09100 PAMIERS  
493 269 690 RCS FOIX

ET

### SECAR

Société par actions simplifiée  
au capital de 7 774,89 euros  
Siège social : Rue Victor Hugo 09000 FOIX  
317 980 225 RCS FOIX

### Avis de projet de fusion

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à FOIX du 6 mars 2023, la société CABINET JEANNEY, société à responsabilité limitée au capital de 7.500 euros, dont le siège social est Lieu-dit Mouchet, 09100 PAMIERS, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 493 269 690 RCS FOIX, et la société SECAR, société par actions simplifiée au capital de 7.774,89 euros, dont le siège social est Rue Victor Hugo 09000 FOIX, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 317 980 225 RCS FOIX, ont établi le projet de leur fusion par voie d'absorption de la société CABINET JEANNEY par la société SECAR.

La société CABINET JEANNEY ferait apport à la société SECAR de la totalité de son actif, soit 439.491 euros, à charge de la totalité de son passif, soit 160.514 euros. La valeur nette des apports s'élèverait à 278.976 euros.

La société SECAR détenant la totalité des 75 parts composant le capital social de la société CABINET JEANNEY, il ne sera procédé à aucune augmentation de capital et aucun rapport d'échange n'a été déterminé.

Il résulterait de l'annulation des actions de CABINET JEANNEY détenues par SECAR un boni de fusion de 271.476 euros.

La fusion prendrait effet rétroactivement au 1er octobre 2022, d'un point de vue comptable et fiscal. Toutes les opérations actives et passives, effectuées par la société CABINET JEANNEY depuis le 1er octobre 2022 jusqu'au jour de réalisation définitive de la fusion seraient prises en charge par la société SECAR. La fusion sera réalisée le 30 avril 2023. La société CABINET JEANNEY sera dissoute de plein droit sans liquidation, à la date de réalisation définitive de la fusion.

Conformément à l'article L. 236-6 du Code de commerce, le projet de fusion a été déposé au greffe du Tribunal de commerce de FOIX au nom des deux sociétés le 23 mars 2023. Les créanciers de la société absorbante, ainsi que ceux de la société absorbée dont les créances sont antérieures au présent avis, pourront faire opposition à la présente fusion dans les conditions prévues aux articles L. 236-14 et R. 236-8 du Code de commerce, soit trente jours à compter de la présente publication, devant le Tribunal de commerce compétent.

1423-01/454

Pour avis

En date du 22 mars 2023, il a été constitué une société par actions simplifiée à associé unique présentant les caractéristiques suivantes : **Dénomination : LES LOGILLES.** Siège : 6 route de la Barguillère 09000 GANAC. capital social : 2.000 euros. Objet social : L'accueil touristique en exploitant des gîtes et des chambres d'hôtes, la location de vélos, la distribution de produits locaux non alcoolisés et l'organisation d'activités ou week-end thématiques. **Président :** Monsieur Gilles DARONDEAU demeurant 6 route de la Barguillère 09000 GANAC. Durée de la société 99 ans. Immatriculation au RCS de FOIX. Cessions d'actions : cessions libres entre associés. L'agrément est de la compétence de l'AG.

1423-01/456

Pour avis, le Président

## PROJET DE FUSION ENTRE

### SECAR PAYS D'OLMES

Société à Responsabilité Limitée  
au capital de 7 500 euros  
Siège social : 1 rue Lamartine  
09600 LAROQUE D'OLMES  
791 889 447 RCS FOIX

ET

### SECAR

Société par actions simplifiée  
au capital de 7 774,89 euros  
Siège social : Rue Victor Hugo 09000 FOIX  
317 980 225 RCS FOIX

### Avis de projet de fusion

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à FOIX du 6 mars 2023, la société SECAR PAYS D'OLMES, société à responsabilité limitée au capital de 7.500 euros, dont le siège social est 1 rue Lamartine, 09600 LAROQUE D'OLMES, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 791 889 447 RCS FOIX, et la société SECAR, société par actions simplifiée au capital de 7.774,89 euros, dont le siège social est Rue Victor Hugo 09000 FOIX, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 317 980 225 RCS FOIX, ont établi le projet de leur fusion par voie d'absorption de la société SECAR PAYS D'OLMES par la société SECAR.

La société SECAR PAYS D'OLMES ferait apport à la société SECAR de la totalité de son actif, soit 486.906 euros, à charge de la totalité de son passif, soit 189.608 euros. La valeur nette des apports s'élèverait à 297.297 euros.

La société SECAR détenant la totalité des 75 parts composant le capital social de la société SECAR PAYS D'OLMES, il ne sera procédé à aucune augmentation de capital et aucun rapport d'échange n'a été déterminé. Il résulterait de l'annulation des actions de SECAR PAYS D'OLMES détenues par SECAR un boni de fusion de 289 797 euros.

La fusion prendrait effet rétroactivement au 1er octobre 2022, d'un point de vue comptable et fiscal. Toutes les opérations actives et passives, effectuées par la société SECAR PAYS D'OLMES depuis le 1er octobre 2022 jusqu'au jour de réalisation définitive de la fusion seraient prises en charge par la société SECAR. La fusion sera réalisée le 30 avril 2023. La société SECAR PAYS D'OLMES sera dissoute de plein droit sans liquidation, à la date de réalisation définitive de la fusion. Conformément à l'article L. 236-6 du Code de commerce, le projet de fusion a été déposé au greffe du Tribunal de commerce de FOIX au nom des deux sociétés le 23 mars 2023.

Les créanciers de la société absorbante, ainsi que ceux de la société absorbée dont les créances sont antérieures au présent avis, pourront faire opposition à la présente fusion dans les conditions prévues aux articles L. 236-14 et R. 236-8 du Code de commerce, soit trente jours à compter de la présente publication, devant le Tribunal de commerce compétent.

1423-01/455

Pour avis

### Société civile d'exploitation agricole DE LA CALMONTAISE

Société civile au capital de 50 160 euros  
Siège social : La Bourdasse  
09100 PAMIERS  
RCS de FOIX N°327 962 288

Réunis en assemblée générale extraordinaire le 1er avril 2023, au siège social, les membres de la SCEA DE LA CALMONTAISE ont décidé d'un commun accord de nommer en qualité de gérant, Madame Florence CARDONNEL domiciliée 66, Rue des Martyrs 75009 PARIS en remplacement de Monsieur Jean-Claude CARDONNEL.

1423-01/459

### Groupement agricole d'exploitation en commun DE BELLE-VUE

Société civile au capital de 206 720 euros  
Siège social : La Grange 09500 MIREPOIX  
RCS de FOIX N°350 058 574

Réunis en assemblée générale extraordinaire le 1er avril 2023, au siège social, les membres du GAEC DE BELLE-VUE ont décidé d'un commun accord de réduire le capital social à 186 048 euros par rachat de parts sociales.

1423-01/457

## AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Sophie BUBOLA notaire à FOIX en date du 4 avril 2023, il a été constitué la société dont les caractéristiques sont les suivantes :

**Dénomination : LES ATELIERS D'ENSALES.** Forme : société civile immobilière. Capital : 600,00 euros correspondant aux apports en numéraire. Siège : LA BASTIDE DE SEROU (Ariège) 1 chemin Saint Roch. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de FOIX. Objet : l'acquisition au moyen d'achat ou d'apport, la construction, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous biens et droits immobiliers ; l'emprunt de tous les fonds nécessaires à cet objet et la mise en place de toutes sûretés réelles ou autres garanties nécessaires ; exceptionnellement l'aliénation des immeubles, notamment au moyen de vente, échange ou apport en société ; et plus généralement toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en faciliter la réalisation, à condition toutefois, d'en respecter le caractère civil. Parts sociales - Agrément : Les parts sociales ne peuvent être cédées, à titre onéreux ou à titre gratuit, quelle que soit la qualité du cessionnaire, qu'avec le consentement de la majorité des associés présents ou représentés. **Gérance :** Monsieur Julien MALIET demeurant à LA BASTIDE DE SEROU (Ariège) 1 chemin Saint Roch. Immatriculation : RCS FOIX.

1423-01/458

Pour unique insertion

## COMMUNE DE MIREPOIX

Le Maire de la Commune de MIREPOIX,

Informe que la **procédure de reprise des concessions à l'état visuel d'abandon engagée dans le cimetière communal de Saint-Aulin**, il y a maintenant plus de trois ans plus tard, arrive dans sa phase finale.

La liste des concessions faisant l'objet de cette procédure est consultable, tous les jours, sur les panneaux d'affichage en Mairie ou à l'entrée du cimetière de Saint-Aulin ainsi que sur le site internet de la commune, dans l'espace dédié au cimetière de la commune.

Conformément à la réglementation, il sera procédé, dans le cimetière, à la 2<sup>nd</sup> et dernière constatation de l'état dans lequel se trouve chaque concession concernée : **Le Mardi 18 Avril 2023 à 10h00 sis cimetière de Saint-Aulin.**

Les ayants droit ou successeurs des concessionnaires souhaitant conserver en lieu et place la concession les concernant ainsi que, le cas échéant, les personnes chargées de l'entretien de la concession sont invitées à la remettre en bon état de propreté et/ou de solidité dès que possible ou à assister à la visite sur les lieux aux dates et heures fixées ci-dessus. Les concessions qui n'auront pas été remises en état par les familles donneront lieu à l'établissement du 2<sup>nd</sup> et dernier procès-verbal de constat de l'état visuel d'abandon. Un mois après ce constat, les concessions qui n'auront pas été remises en état ou dont les travaux de rétablissement n'auront pas été achevés au vu du 1<sup>er</sup> procès-verbal de constat pourront être reprises par la commune.

1423-01/430

Le Maire, Xavier Cau

## COMMUNE DE SAVERDUN (09700)

### AVIS AU PUBLIC

#### Enquête publique du projet de révision générale du plan local d'urbanisme (P.L.U)

En exécution de l'arrêté municipal n°2023-186-urb du 30 mars 2023, il sera procédé à une enquête publique portant sur le projet de Révision Générale du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Saverdun, comprenant une évaluation environnementale conformément aux articles L 123-1 à L123-18 et R 123-1 et suivants du code de l'environnement et aux articles L 104-1 et suivants et L153-19, R 104-1 et suivants et R153-8 du code de l'urbanisme en vue de son approbation par délibération du conseil municipal.

L'enquête publique se déroulera **du lundi 24 avril 2023 9 heures au samedi 27 mai 2023 12 heures**, pour une durée de 34 jours.

Mme Annie-Claude VERCHERE a été désignée en qualité de commissaire enquêteur par le Tribunal Administratif de Toulouse par décision du 1er mars 2023. Les pièces du dossier de Révision Générale, incluant le bilan de la concertation publique, l'étude portant sur l'évaluation environnementale comprise dans le rapport de présentation du PLU et l'avis de l'autorité administrative de l'état compétente en matière d'environnement sur le projet de PLU arrêté le 20 juin 2022 seront consultables, pendant toute la durée de l'enquête : A l'hôtel de ville, 1 Place du Souvenir Français, 09700 Saverdun, aux jours et heures habituels d'ouverture à savoir : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h15 et le samedi de 9h00 à 12h00 (dossier papier et accessible depuis un poste informatique) ; Sur le site internet de la commune : <http://saverdun.wix-site.com/saverdun/saverdun-urbanisme> ; Sur le registre numérique : <https://www.registre-numerique.fr/plu-saverdun>

Chacun pourra prendre connaissance du dossier et signer éventuellement ses observations : sur le registre d'enquête disponible en mairie aux jours et heures habituels de la mairie ; par courrier postal adressé au commissaire enquêteur à l'adresse suivante : Mme Le Commissaire Enquêteur - Hôtel de ville, 1 place du souvenir français 09700 Saverdun, par courrier électronique à l'adresse suivante : [plu-saverdun@mail.registre-numerique.fr](mailto:plu-saverdun@mail.registre-numerique.fr) ; Sur le registre numérique : <https://www.registre-numerique.fr/plu-saverdun> ; Les observations et propositions du public seront accessibles sur le site internet suivant : <https://www.registre-numerique.fr/plu-saverdun>

Mme le Commissaire Enquêteur se tiendra à la disposition du public à la mairie de SAVERDUN, selon les dates et horaires ci-dessous : Le mercredi 26 avril 2023, de 13h30 à 17h00 ; Le vendredi 12 mai 2023, de 9h00 à 12h00 ; Le samedi 27 mai 2023, de 9h00 à 12h00.

Dès la publication de l'arrêté d'ouverture d'enquête publique, toute personne peut, à ses frais, sur demande écrite adressée à M. le Maire de Saverdun, 1 Place du souvenir français 09700 Saverdun, obtenir communication du dossier d'enquête publique. A l'expiration du délai d'enquête, le registre d'enquête publique sera clos et signé par le commissaire enquêteur qui disposera d'un délai de trente jours pour transmettre au maire de Saverdun le dossier avec son rapport et ses conclusions motivées. Une copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur sera adressée par le maire de Saverdun dès leur réception, au Préfet du département de l'Ariège, au Président au Tribunal Administratif de Toulouse.

Pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête publique, le public pourra consulter le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur à la mairie de Saverdun aux jours et heures habituels d'ouverture et sur le site internet : <https://www.registre-numerique.fr/plu-saverdun>

Les personnes intéressées pourront en obtenir communication sur demande écrite adressée à Monsieur le Maire de Saverdun.

A l'issue de l'enquête publique, le Plan Local d'Urbanisme, éventuellement modifié pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier, des observations du public et du rapport du commissaire enquêteur, est approuvé par le Conseil Municipal.

1423-01/433

1<sup>er</sup> avis

## COMMUNE D'ILLIER-ET-LARAMADE

### AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

#### Modification du zonage d'assainissement des eaux usées

Il sera procédé à une enquête publique sur la modification du zonage d'assainissement des eaux usées de la commune d'Illier-et-Laramade, pour une durée de 18 jours, **du 3 avril 2023 au 20 avril 2023 à 11h00.** Le siège de l'enquête est fixé à la mairie d'Illier-et-Laramade à l'adresse suivante : Mairie d'Illier-et-Laramade, Illier, 09220 Illier-et-Laramade. Sont soumis à l'enquête les définitions des zones d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif des eaux usées domestiques. Le dossier inclut la dispense d'évaluation environnementale par la MRAE Occitanie.

Monsieur Jean-Louis VENET, retraité, est désigné en qualité de commissaire enquêteur par le tribunal administratif de Toulouse. Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier d'enquête sera tenu à la disposition du public : • En version papier soit à la mairie d'Illier-et-Laramade, où un poste informatique sera mis à disposition, soit au siège du SMDEA, aux jours et heures habituels d'ouverture au public. • En version numérique sur le site du SMDEA à l'adresse suivante : <https://smdea09.fr/enquetes-publiques/avis-denquete-publique-relative-au-zonage-dassainissement-de-la-commune-de-illier-laramade/>

Pendant la période d'enquête les intéressés pourront prendre connaissance du dossier et signer leurs observations éventuelles sur les registres d'enquête ou par courrier au commissaire enquêteur avec la mention : "Enquête publique, zonage d'assainissement, Illier-et-Laramade", Mairie - Illier-et-Laramade, Illier, 09220 Illier-et-Laramade. Ils pourront aussi adresser leurs remarques par courriel à l'adresse [zonnageass.illierlaramade@smdea09.fr](mailto:zonnageass.illierlaramade@smdea09.fr), au plus tard le jeudi 20 avril 2023 à 11h00.

Le commissaire enquêteur sera présent au siège de l'enquête, pour répondre aux demandes d'informations du public et recevoir les observations des intéressés sur le registre d'enquête, à la mairie d'Illier-et-Laramade : • Le samedi 8 avril 2023 de 14h à 16h, • Le jeudi 20 avril 2023 de 9h à 11h.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront adressés au SMDEA avec copie au Tribunal Administratif de Toulouse. Le public pourra consulter ce rapport et ces conclusions à la mairie d'Illier-et-Laramade, au siège du SMDEA à Saint-Paul-de-Jarrat, aux jours et heures habituels d'ouverture, ainsi qu'à l'adresse suivante : <https://smdea09.fr/enquetes-publiques/avis-denquete-publique-relative-au-zonage-dassainissement-de-la-commune-de-illier-laramade/>. Au terme de l'enquête, le Conseil d'administration du SMDEA pourra approuver par délibération la modification du zonage d'assainissement des eaux usées.

1423-02/431

2<sup>er</sup> avis

Envoyez directement vos annonces légales à :

[ajlgazette.arigeoise@wanadoo.fr](mailto:ajlgazette.arigeoise@wanadoo.fr)

Pensez à notre plateforme de DÉMATÉRIALISATION connectez-vous sur : [www.gazette-arigeoise.fr](http://www.gazette-arigeoise.fr)



PRÉFECTURE DE L'ARIÈGE

## AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

### Expropriation publique Commune de SAINT-FÉLIX-DE-RIEUTORD Acquisition par le ministère des armées du chemin de desserte au champ de tir

Il est porté à la connaissance du public qu'il sera procédé sur le territoire de la commune de Saint-Félix-de-Rieutord, siège de l'enquête, à des enquêtes conjointes du **lundi 3 avril 2023 à 9h** au **mardi 18 avril 2023 à 17h** : enquête préalable à la déclaration d'utilité publique du projet d'acquisition au bénéfice du ministère des Armées du chemin de desserte au champ de tir sur la commune de Saint-Félix-de-Rieutord (09120) et enquête parcellaire en vue de l'acquisition de l'emprise des parcelles nécessaires à l'opération. Mme Marie-Chantal GARRETA a été désignée comme commissaire enquêteur et recevra les personnes intéressées par le projet, à la mairie le **lundi 3 avril 2023 de 9h à 12h** et le **mardi 18 avril 2023 de 14h à 17h**.

Un dossier restera déposé à la mairie de Saint-Félix-de-Rieutord pendant toute la durée de l'enquête, où le public pourra en prendre connaissance aux jours et heures d'ouverture des bureaux. Pendant la durée de l'enquête, le dossier de l'enquête est mis en ligne sur le site des services de l'Etat : <http://www.ariège.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques/Infrastructures-Declaration-d-Utilite-Publique-D.U.P.>

Les personnes intéressées pourront consigner leurs observations sur les registres d'enquête ouverts à cet effet à la mairie de Saint-Félix-de-Rieutord ou par correspondance directement à Madame le commissaire enquêteur au siège de l'enquête : Mairie - 2, place de la mairie - 09120 Saint-Félix-de-Rieutord ou par courrier électronique sur la boîte fonctionnelle de la préfecture à l'adresse suivante : [pref-utilite-publique@ariège.gouv.fr](mailto:pref-utilite-publique@ariège.gouv.fr). Préalablement à l'ouverture de l'enquête, la notification du dépôt du dossier à la mairie sera faite par le ministère des Armées aux propriétaires figurant sur la liste établie en application de l'article R 131-3 du code de l'expropriation pour cause d'utilité publique, lorsque leur domicile est connu d'après les renseignements recueillis par l'expropriant ou à leurs mandataires, gérants, administrateurs ou syndics. En cas de domicile inconnu, la notification est faite en double copie au maire, qui en fait afficher une, et, le cas échéant, aux locataires et aux preneurs à bail rural.

Le plan parcellaire et l'état parcellaire seront déposés à la mairie de Saint-Félix-de-Rieutord pendant toute la durée de l'enquête où le public pourra en prendre connaissance aux jours et heures d'ouverture des bureaux. Les observations sur les limites des biens à exproprier seront consignées par les intéressés sur le registre d'enquête parcellaire ou adressées par écrit au maire, qui les joindra au registre. Elles peuvent également être adressées à Mme le commissaire enquêteur.

Une copie des rapports et conclusions du commissaire enquêteur restera déposée, pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête, à la mairie de Saint-Félix-de-Rieutord, à la préfecture de l'Ariège (DCIAT - bureau de l'appui territorial - cellule environnement) et sur le site internet des services de l'État en Ariège à l'adresse indiquée ci-dessus.

La préfète de l'Ariège est l'autorité compétente pour prendre l'arrêté déclarant d'utilité publique le projet d'acquisition au bénéfice du ministère des Armées du chemin de desserte au champ de tir sur la commune de Saint-Félix-de-Rieutord (09120) et, le cas échéant, l'arrêté portant cessibilité des parcelles nécessaires à l'opération.

1423-01/432

2<sup>e</sup> avis



## AVIS DE MARCHÉ

Pouvoir adjudicateur : Conseil Départemental de l'Ariège, Numéro national d'identification : 22090001300016, Contact : Christine TEQUI, 5-7 rue du Cap de la Ville, 09000 FOIX, France. Tél. : 05 61 02 09 09. Courriel : [smar-ches@ariège.fr](mailto:smar-ches@ariège.fr). Adresse internet : <https://www.ariège.fr> ; Adresse du profil d'acheteur : <https://www.marches-secures.fr> ; Code NUTS : FRJ21. Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet : <https://www.ariège.fr> ; Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues : Point(s) de contact susmentionné(s). Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées : <https://www.marches-secures.fr>

Type de pouvoir adjudicateur : Organisme de droit public. Activité principale : Services généraux des administrations publiques

**Objet : Fournitures de vêtements, d'accessoires et d'équipements de protection individuelle**

Code CPV principal : 18100000. Type de marché : Fournitures. Valeur estimée hors TVA : 1013000 euros. Division en lots : oui. Il est possible de soumettre des offres pour un nombre maximal de lots : 6

Informations communes aux lots 01 à 05 : Critères d'attribution : Prix : 50% - Qualité : Qualité des échantillons : 30% ; Valeur technique : 20%. Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique : 12 mois. Reconstitution : oui. Reconductible 3 fois à l'identique. Des variantes seront prises en considération : non. Options : non. Les offres doivent être présentées sous la forme de catalogues électroniques ou inclure un catalogue électronique : non. Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

**LOT N° 1 : Vêtements de travail de froid et divers.** Code CPV additionnel : 18100000. Description : Vêtements haut du corps, bas du corps et accessoires. Sans montant minimum et avec montant maximum : 400000.00 EUR (HT) / 480000.00 EUR (TTC)

**LOT N° 2 : Chaussures.** Code CPV additionnel : 18830000. Description : Chaussures de sécurité et de travail, bottes. Sans montant minimum et avec montant maximum : 140000.00 EUR (HT) / 168000.00 EUR (TTC)

**LOT N° 3 : Gants de manutention, équipements de protection individuelle.** Code CPV additionnel : 18143000, 18141000. Description : Équipements de protection du visage, des mains et équipements spécifiques. Sans montant minimum et avec montant maximum : 100000.00 EUR (HT) / 120000.00 EUR (TTC)

**LOT N° 4 : Vêtements et chaussures - Restauration et entretien.** Code CPV additionnel : 18100000, 18830000. Description : Vêtements et chaussures pour les secteurs de la restauration, de l'entretien et des services généraux. Sans montant minimum et avec montant maximum : 135000.00 EUR (HT) / 162000.00 EUR (TTC)

**LOT N° 5 : Equipements de protection individuelle travaux de tronçonnage.** Code CPV additionnel : 35113400, 18830000, 35121300. Description : Équipements spécifiques dédiés aux travaux de tronçonnage. Sans montant minimum et avec montant maximum : 50000.00 EUR (HT) / 60000.00 EUR (TTC)

**LOT N° 6 : Vêtements et accessoires "Image" et promotionnels.** Code CPV additionnel : 39525000. Description : Vêtements et accessoires "image" et promotionnels. Critères d'attribution : Prix : 40% ; Qualité - Qualité des échantillons : 50% ; Critère environnement : 10%. Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique : 12 mois. Reconstitution : oui.

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : Les montants annuels maximaux des reconductions diffèrent en

valeur (détails à l'acte d'engagement). Des variantes seront prises en considération : non. Options : non. Les offres doivent être présentées sous la forme de catalogues électroniques ou inclure un catalogue électronique : non. Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non. Sans montant minimum et avec montant maximum : 188000.00 EUR (HT) / 225600.00 EUR (TTC)

Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique - Conditions de participation - Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession - Liste et description succincte des conditions : Formulaire DC1 ou équivalent Formulaire DC2 ou équivalent

Déclaration sur l'honneur

Attestation de régularité concernant l'emploi des travailleurs handicapés

Attestation de régularité du candidat établi en France vis-à-vis de ses salariés

Attestation de régularité du candidat établi ou domicilié à l'étranger vis-à-vis de ses salariés

Attestations fiscales et sociales

Copie Jugement Redressement Judiciaire

Capacité économique et financière - Liste et description succincte des critères de sélection : Attestation d'assurance

Extrait de l'inscription au RCS ou K-BIS

Capacité technique et professionnelle

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

Echantillons ou description des fournitures

Références de service ou fournitures similaires

Déclaration d'effectifs

Liste des moyens techniques

Déclarations de conformité UE pour les équipements de protection individuelle

Marché réservé : non.

Conditions particulières d'exécution : Suivant le décret n°2021-254 du 09/03/21 relatif à l'obligation d'acquisition par la commande publique de biens issus de réemploi ou de la réutilisation ou intégrant des matières recyclées, 20% des articles doivent être issus du réemploi ou de la réutilisation au sens de l'article L. 541-1-1 du code de l'environnement.

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : non

Type de procédure : Procédure ouverte

L'avis concerne l'établissement d'un accord-cadre. Accord-cadre avec un seul opérateur

Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

**Date limite de réception des offres ou des demandes de participation : Vendredi 28 avril 2023 - 12:00**

Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation : français.

Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre : Durée en mois : 4 (à compter de la date limite de réception des offres).

Modalités d'ouverture des offres : Date : vendredi 28 avril 2023 - 13:30. Lieu : La séance n'est pas publique. Il s'agit d'un marché renouvelable : non

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Toulouse 68 Rue Raymond IV - BP 70007, 31068 Toulouse Cedex 7 France. Tél. 05 62 73 57 57. E-mail : [greffe.ta-toulouse@juradm.fr](mailto:greffe.ta-toulouse@juradm.fr). Adresse internet : <http://toulouse.tribunal-administratif.fr/>. Organe chargé des procédures de médiation : Comité Consultatif Interrégional de règlement amiable des différends ou litiges relatifs aux marchés publics de BORDEAUX DREETS pôle C 138 Cours Maréchal Juin, 33075 Bordeaux Cedex France. Tél. 05 56 69 27 08. E-mail : [na.polec@dreets.gouv.fr](mailto:na.polec@dreets.gouv.fr). Adresse internet : <https://nouvelle-aquitaine.dreets.gouv.fr/>. Date d'envoi du présent avis : 28 mars 2023

1423-03/434

[ajlgazette.ariègeoise@wanadoo.fr](mailto:ajlgazette.ariègeoise@wanadoo.fr)



## AVIS DE MARCHÉ

Pouvoir adjudicateur : Conseil Départemental de l'Ariège, Numéro national d'identification : 22090001300016, Contact : Christine TEQUI, 5-7 rue du Cap de la Ville, 09000 FOIX, France. Tél. : 05 61 02 09 09. Courriel : [smar-ches@ariège.fr](mailto:smar-ches@ariège.fr). Adresse internet : <https://www.ariège.fr> ; Adresse du profil d'acheteur : <https://www.marches-secures.fr> ; Code NUTS : FRJ21. Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet : <https://www.ariège.fr> ; Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues : Point(s) de contact susmentionné(s). Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées : <https://www.marches-secures.fr>

Type de pouvoir adjudicateur : Organisme de droit public. Activité principale : Services généraux des administrations publiques

**Objet : Château de Foix - Mise en place d'un deuxième ascenseur - Travaux d'aménagement divers et renforcement du mur de soutènement de la terrasse panoramique**

Code CPV principal : 45000000. Type de marché : Travaux. Division en lots : oui. Il est possible de soumettre des offres pour un nombre maximal de lots : 7

Informations communes aux lots 01, 02, 03, 04, 06 et 07 : Lieu principal d'exécution : Commune de Foix. Critères d'attribution : Prix : 50% ; Qualité - Valeur technique : 40% ; Critère environnement : 10%. Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique : 18 mois. Reconstitution : non. Des variantes seront prises en considération : non. Options : non. Les offres doivent être présentées sous la forme de catalogues électroniques ou inclure un catalogue électronique : non. Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non.

**LOT N° 1 : Confortement rocher et mur de soutènement** Code CPV additionnel : 45262600. Description : Ce lot concerne les travaux de confortement de rochers et d'un mur de soutènement.

**LOT N° 2 : Gros oeuvre.** Code CPV additionnel : 45000000. Description : Ce lot concerne les travaux de gros oeuvre.

**LOT N° 3 : Dallage et calades.** Code CPV additionnel : 45212314. Description : Ce lot concerne les travaux de dallage et calades.

**LOT N° 4 : Menuiseries extérieures - Serrurerie.** Code CPV additionnel : 45421000. Description : Ce lot concerne les menuiseries extérieures et la serrurerie.

**LOT N° 5 : Appareil élévateur.** Code CPV additionnel : 45313100. Description : Ce lot concerne les travaux de l'appareil élévateur. Critères d'attribution : Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché. Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique : 18 mois. Reconstitution : non. Des variantes seront prises en considération : non. Options : non. Les offres doivent être présentées sous la forme de catalogues électroniques ou inclure un catalogue électronique : non. Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

**LOT N° 6 : Électricité.** Code CPV additionnel : 45311000. Description : Ce lot concerne les travaux d'électricité.

**LOT N° 7 : CVP Plomberie.** Code CPV additionnel : 45330000. Description : Ce lot concerne les travaux de CVP plomberie. Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique - Conditions de participation - Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession - Liste et description succincte des conditions : Formulaire DC1 ou équivalent Formulaire DC2 ou équivalent

Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation : français.

Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre : Durée en mois : 4 (à compter de la date limite de réception des offres).

Modalités d'ouverture des offres : Date : vendredi 28 avril 2023 - 13:30. Lieu : La séance n'est pas publique. Il s'agit d'un marché renouvelable : non

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Toulouse 68 Rue Raymond IV - BP 70007, 31068 Toulouse Cedex 7 France. Tél. 05 62 73 57 57. E-mail : [greffe.ta-toulouse@juradm.fr](mailto:greffe.ta-toulouse@juradm.fr). Adresse internet : <http://toulouse.tribunal-administratif.fr/>. Organe chargé des procédures de médiation : Comité Consultatif Interrégional de règlement amiable des différends ou litiges relatifs aux marchés publics de BORDEAUX DREETS pôle C 138 Cours Maréchal Juin, 33075 Bordeaux Cedex France. Tél. 05 56 69 27 08. E-mail : [na.polec@dreets.gouv.fr](mailto:na.polec@dreets.gouv.fr). Adresse internet : <https://nouvelle-aquitaine.dreets.gouv.fr/>. Date d'envoi du présent avis : 28 mars 2023

[ajlgazette.ariègeoise@wanadoo.fr](mailto:ajlgazette.ariègeoise@wanadoo.fr)

Déclaration sur l'honneur

Attestation de régularité concernant l'emploi des travailleurs handicapés

Attestation de régularité du candidat établi en France vis-à-vis de ses salariés

Attestation de régularité du candidat établi ou domicilié à l'étranger vis-à-vis de ses salariés

Attestations fiscales et sociales

Copie Jugement Redressement Judiciaire

Capacité économique et financière - Liste et description succincte des critères de sélection : Attestation d'assurance

Extrait de l'inscription au RCS ou K-BIS

Capacité technique et professionnelle - Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

Déclaration d'effectifs

Références de travaux similaires

Liste des moyens techniques

Description techniques des moyens et mesures employées

Certificats de qualifications professionnelles

Systèmes de gestion et de suivi

Gestion environnementale

Mode opératoire des travaux

Marché réservé : non

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : non

Type de procédure : Procédure ouverte

Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

**Date limite de réception des offres ou des demandes de participation : Vendredi 05 mai 2023 - 12:00**

Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation : français.

Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre

Durée en mois : 4 (à compter de la date limite de réception des offres). Modalités d'ouverture des offres : Date : vendredi 05 mai 2023 - 13:30. Lieu : La séance n'est pas publique.

Il s'agit d'un marché renouvelable : non

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Toulouse 68 Rue Raymond IV - BP 70007, 31068 Toulouse Cedex 7 France. Tél. 05 62 73 57 57. E-mail : [greffe.ta-toulouse@juradm.fr](mailto:greffe.ta-toulouse@juradm.fr). Adresse internet : <http://toulouse.tribunal-administratif.fr/>. Organe chargé des procédures de médiation : Comité Consultatif Interrégional de règlement amiable des différends ou litiges relatifs aux marchés publics de BORDEAUX DREETS pôle C 138 Cours Maréchal Juin, 33075 Bordeaux Cedex France. Tél. 05 56 69 27 08. E-mail : [na.polec@dreets.gouv.fr](mailto:na.polec@dreets.gouv.fr). Adresse internet : <https://nouvelle-aquitaine.dreets.gouv.fr/>. Date d'envoi du présent avis : 28 mars 2023

1423-03/435

## LA GAZETTE ARIÉGOISE

est une publication de la Société Anonyme "LES CARNETS DE L'ALPHA" au capital de 40.000 euros, immatriculée au RCS de Foix n° 404 707 770 - 00016

Siège social : Domaine de Ruffié 09000 Foix  
Tél : 05 61 02 91 72 - Fax 05 61 65 27 49  
e-mail : [gazette.ariègeoise@wanadoo.fr](mailto:gazette.ariègeoise@wanadoo.fr)  
Site : [gazette-ariègeoise.fr](http://gazette-ariègeoise.fr)

Représentant légal : Mme Cécile DUPONT  
ISSN 1146-6154 -

Commission paritaire n° 0924 C 85271  
Directrice de la publication et responsable de la rédaction : Cécile DUPONT

Principaux actionnaires : Cécile Dupont Laurence Dupont

IMPRESSIOn : Indugraf Offset SA, Pol. Ind. Constanti Av. Europa, s/n 43120 Constanti (Tarragona)

Esp. Papier origine France, 100% fibres recyclées. Dépôt légal à parution (BNF).

Ptot = 0,011 / kg/t.  
aox : 0,004 kg/t.

LE TRI + FACILE

